

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Décembre

## LES TARIFS DIFFÉRENTIELS

Le Sénat italien à son tour, vient de voter la suppression des droits différentiels. Ce vote, à vrai dire, était prévu, et ne faisait doute pour personne, dès lors que le gouvernement du roi Humbert avait résolu de supprimer ces tarifs, qui avaient été établis dans la pensée secrète de nuire à la situation économique de la France.

Par un juste retour des choses d'ici-bas, cette arme qui avait été forgée contre nous s'est retournée contre ses auteurs, car l'Italie a plus souffert que la France de l'application de cette mesure, qui a eu pour conséquence de ruiner son commerce et son industrie et de précipiter la classe ouvrière dans une misère sans précédent.

Le peuple italien aurait tort de savoir gré à M. Crispi d'avoir pris cette résolution, car s'il l'a fait, ça a été à contre cœur et contraint par une inéluctable nécessité. Le premier ministre du roi Humbert n'a agi que sous la poussée de l'opinion publique et sous l'empire de la terreur quand il a vu le peuple prendre une attitude de révolte et le flot de l'émeute menacer le trône de son roi.

Ajoutons aussi que l'évolution qui s'était accomplie dans le pays au sujet des rapports commerciaux avec la France, s'était accomplie également dans une certaine mesure au sein du parlement italien. Bon nombre de députés éclairés par l'expérience avaient enfin compris que l'attitude que le gouvernement italien avait prise vis-à-vis de notre pays lui devenait de plus en plus funeste et que la politique germanophile de M. Crispi aurait fatalement pour conséquence d'accumuler les désastres économiques et financiers sans compensation aucune.

Qu'est-ce que l'Italie a gagné jusqu'à ce jour à être entrée dans la triple alliance ?

Rien. Elle a joué le rôle de caporal au service de l'Allemagne. M. de Bismarck l'a chargée de la mission peu honorable de nous susciter des taquineries et de nous agacer, afin de nous faire sortir des gonds, le cas échéant.

Nous n'avons pas donné dans ce piège grossier, et M. Crispi comprenant enfin que la France pèse encore d'un grand poids dans la balance des destinées de l'Europe, a jugé prudent de ménager ses légitimes susceptibilités, d'autant plus que notre pays compte en Italie de nombreux amis qui voient avec peine le rôle peu honorable que le ministre fait jouer à sa patrie.

Ce rôle, M. Crispi semble lui-même en avoir compris la profonde humiliation quand il a déclaré à la Chambre que s'il avait été ministre-président, à l'époque où, pour la première fois, il fut question de dénoncer le traité de commerce franco-italien, jamais ce traité n'eût été dénoncé.

Ce langage prouve évidemment que le chef du cabinet italien, éclairé par les événements, commence à se rendre un compte plus exact des véritables intérêts de son pays, et qu'il a enfin conscience de la situation qui lui est faite. Nous savons fort bien que ce n'est pas pour nos beaux yeux que le premier ministre du roi Humbert désire vivre en bons termes avec nous. Mais qu'importe ? Si l'Italie a tout à gagner à entretenir de bons rapports commerciaux avec la France, nous n'avons rien à perdre à cultiver des relations de même nature avec l'Italie.

Sans doute, la triple alliance exerce encore sur l'Italie et surtout sur son gouvernement, un ascendant incontestable, mais cet ascendant est déjà bien diminué. La nation a cessé d'être illusionnée par la gloire de l'empire allemand ; elle comprend que ce qui brille n'est pas or. Elle commence à calculer que la politique qui lui est imposée par le grand-chancelier lui coûte cher, et quand elle aura acquis la conviction que cette politique est la cause unique de ses

misères, elle s'en détachera certainement.

En attendant, conservons une attitude expectante.

Soyons conciliants, mais ne soyons pas dupes.

\*\*

## INFORMATIONS

### La Fête de Noël à l'Elysée

Le charitable projet formé par Mme Carnot d'offrir une fête, à l'occasion de la Noël, aux enfants les plus pauvres des vingt arrondissements de Paris, avait révolutionné, dès qu'il avait été connu, tout le petit monde des écoles communales.

Le Jour de Noël, à une heure précise, la petite troupe, composée de deux cent garçons et de deux cents filles, est arrivée à l'Elysée conduite par quarante omnibus.

Une fois, tous le monde casé, dit le *Petit Journal*, la musique du 119<sup>e</sup> de ligne a attaqué la *Marseillaise* et Mme Carnot a fait son entrée dans la salle. Elle est arrivée au bras du général Bruyère, suivie de tous les membres de la maison militaire; les enfants se sont aussitôt levés l'air très ému.

Mme Carnot est venue se placer en face de son jeune auditoire et lui a adressé une petite allocution. Elle a exprimé les regrets qu'éprouvait le président de la République de ne pouvoir, en raison de l'état de sa santé, assister à la fête, puis elle a ajouté que son plus cher désir était de voir tous les enfants présents garder un bon souvenir du jour de Noël passé à l'Elysée.

M. Ferry, maire du IX<sup>e</sup> arrondissement, a répondu à la femme du président, au nom de la municipalité de Paris, et l'a vivement remerciée.

Le maire du XVIII<sup>e</sup> lui a fait ensuite offrir, par deux petits garçons, un magnifique bouquet de roses et lui a remis un mémoire sur l'organisation de la caisse des écoles dans son arrondissement.

Aussitôt après, la fête a commencé. Les enfants ont d'abord assisté à une représentation de Guignol qui les a prodigieusement amusés.

Puis, par groupe de quarante, ils se sont rendus au buffet où on leur a servi du chocolat, des gâteaux et autres friandises.

Enfin, toujours par groupes, ils sont allés se ranger autour de l'arbre de Noël qui leur avait été désigné et la distribution des cadeaux a commencé.

l'aubergiste accourut pour les recevoir, tout en plumant une volaille avec des gestes pleins d'ampleur et de majesté. Mais, sitôt qu'il eut dévisagé les survenants, il parut si furieusement étonné qu'il oublia de détacher du corps du volatile la pincée de plumes qu'il tenait entre le pouce et l'index. En même temps, il poussa ce cri :

— Monsieur Joël !... Monsieur Renaud !... Le patron !...

Ceux-ci, surpris, le regardèrent, et, à leur tour, d'une commune voix :

— Comment, c'est toi, imbécile ?...

— Vous m'avez reconnu ! s'exclama avec gratitude l'hôte de la *Croix de Lorraine*, en qui nos lecteurs voudront bien, de leur côté, reconnaître le sieur Bistoquet, ancien *famulus* du cabaret du *Maure-qui-Trompe*.

Nos voyageurs continuèrent successivement :

— Toi ici ?...

— Propriétaire de cet établissement ?...

— Par quel hasard ?...

L'autre se rengorgea :

— Voilà l'histoire, prononça-t-il. M. Joël se souviendra qu'il m'avait laissé à Châlons, en train de donner à la justice tous les éclaircissements dont j'étais susceptible au sujet de ces misérables aubergistes qui avaient failli nous massacrer, et que, par contre, nous avions mis en si complète capitulation, qu'on n'a pu pendre que leur cadavres... La chose avait fait un bruit du diable dans le pays, et l'on venait en masse de vingt lieues à la ronde pour me féliciter de la belle conduite dont j'avais témoigné en cette circonstance... La patronne de la *Croix de Lorraine* était parmi ces curieux. Elle n'avait pas eu à se

Les arbres, au nombre de dix, un pour deux arrondissements, étaient répartis dans la serre et dans la grande salle des fêtes. Ils ne mesuraient pas moins de 5 mètres de haut et étaient élégamment ornés de rubans tricolores et de menus objets.

A chaque garçon il a été remis un livret de la caisse d'épargne de dix francs, une pèlerine en drap bleu, un petit fusil, un livre, un bâton de sucre de pomme et divers bibelots.

Pour les filles la pèlerine était remplacée par une capeline et le chassepot par une poupée.

Cette distribution, qui s'est faite dans un ordre merveilleux, était présidée par les officiers de la présidence, qui n'ont pas hésité à mettre eux-mêmes la main à la pâte avec un entrain digne d'éloges. Tantôt on rencontrait le colonel Lichlenstein avec un paquet de vêtements sous le bras ; tantôt c'était le commandant Chamoin qu'on apercevait avec un stock de poupées dans les mains.

D'un côté on voyait le commandant de Maigret défilé à la tête d'un bataillon de petits garçons, tandis que le lieutenant Luccioni faisait ranger une escouade de petites filles.

Enfin à quatre heures tous les arbres étaient déponillés. Aussitôt les omnibus se sont avancés devant le péristyle et tout le monde a repris le chemin de son quartier, emportant de cette fête un souvenir ineffaçable.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### L'Ecole de Rome

Un dissentiment étant survenu, dit le *Figaro*, entre les pensionnaires et les directeurs de l'Ecole Française de Rome, notre éminent compatriote, M. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, a été envoyé par le gouvernement afin de faire cesser ce conflit regrettable. Nous apprenons que la mission de M. Larroumet a parfaitement réussi et que toutes les difficultés sont aplanies.

### Election au Conseil départemental

#### Institutrices

Deuxième tour de scrutin :  
Nombre de votants 279.  
MM<sup>lles</sup> Reynes, à Cahors. . . . 175 élus  
Parant, à Montcuq . . . 61  
Gary, à Gourdon. . . . 14  
Sœur Dutrevis, à Cahors 12

loner de ses deux premiers maris. Celui-ci lui avait arraché un œil dans un mouvement d'humeur. Celui-là lui avait dévoré la moitié du nez dans un accès de jalousie. Aussi désirait-elle ardemment convoler en troisièmes noces... Je lui parus un jeune homme doux, poli et incapable de battre une femme surtout quand celle-ci est plus forte que moi... Bref, nous sommes mariés depuis huit jours...

— Bravo, monsieur Bistoquet !  
— Tous nos compliments, ventredieu !  
— Et tâche que ta cuisine soit plus soignée et plus complète que ta femme !

Le *famulus* se frappa le front :

— Hé ! mais j'y songe, monsieur Joël, c'est la Providence en personne qui vous a envoyé chez moi.

— Comment !  
— Vous allez épargner à un pauvre brave homme la fatigue d'une longue route...

— Quel brave homme ?  
— Un voyageur qui est en passe d'aller vous quêrir à Fribourg...

— Moi ?

— Oui, et qui s'est arrêté ici... Nous avons causé ensemble... Quoique ce ne soit qu'un domestique... Parce que, moi, je ne suis pas fier...

— Et où est-il, ce domestique ?  
— Il casse une croûte, là, dans la salle, pendant que l'on donne l'avoine à sa monture.

— Eh bien ! fit une voix en ce moment, mon courtaud est-il en état de repartir ?... Je suis pressé... Qu'on se dépêche.

(A suivre)

127 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### DEUXIÈME PARTIE

#### Le Mari de la Favorite

XXI

— Holà ! tavernier, un gigot et une fiole !  
Le gigot fondamental, sarpadiable ! Et gare s'il était brûlé, mille espontons ! l'hôte n'avait qu'à tenir ses oreilles ! Ou bien encore, l'ex-carabattier se promettait d'être bon prince et de trinquer avec ses clients d'autrefois au repos de l'âme de herr Schütz...

Quant à Joël, qui, plus que lui, était au comble de ses vœux ?

Il allait revoir Aurore.  
Le doux visage de celle-ci lui souriait à travers la vapeur de l'éloignement.

Maintenant, il se sentait digne d'elle, de la faveur royale, digne du père à la recherche duquel il allait se consacrer désormais. Il regardait avec orgueil, solidement attachés au pommeau de la selle de Bonaventure, les trois drapeaux allemands qu'il avait mission de présenter à Sa Majesté. Il touchait, entre son buffle et sa poitrine, le rapport de M. de Créqui...

Il entendait, malgré la distance, les effusions d'ardente tendresse qui allaient accueillir son retour...

Il avait encore présent à l'oreille le langage fier et chastement passionné de sa jeune femme, au soir de leurs noces et de leur brusque séparation...

Que de gages, de présages éloquentes de bonheur !

Le ciel même, tout d'azur et de limpidité, semblait parler d'espérance : l'air vif, mais pur, laissait bien circuler le sang dans les veines ; les mille bruits de la campagne avaient, dans le crépuscule, un profond caractère de calme et de paix, et le soleil qui se couchait dans sa splendeur de pourpre, à la gauche de notre voyageur, donnait à ses yeux et à ses idées le plus réjouissant spectacle.

Il était impossible de se mettre en route vers un but désiré sous de plus joyeux auspices.

Cette route, du reste, se fit rapidement et gaiement. Les villes que l'on traversait étaient à qui mieux mieux de tous leurs pétards, de tous leurs feux de joie, de tous leurs carillons de cloches et de toutes leurs acclamations enthousiastes, l'heureuse nouvelle de la prise de Fribourg. On arriva ainsi à Saint-Dizier. Les chevaux étaient sur les dents. Petit-Renaud et Bonaventure aussi. Cet ex-commis de la marine et cet ancien fantassin n'avaient point, en effet, l'habitude de la selle. Il fallut s'arrêter pour laisser souffler bêtes et gens. La halte eut lieu à l'auberge de la *Croix de Lorraine*, sur la place.

Or, comme nos cavaliers venaient de remettre leurs montures aux mains d'un garçon d'écurie,

**Conseil municipal**

Le Conseil municipal se réunira le lundi, 30 décembre 1889, à 8 heures du soir.  
**Ordre du jour :** Budget de l'exercice 1890, rapport de commissions, pétitions diverses.

**BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE**

**Assemblée générale des sociétaires**

Le dimanche, 22 décembre 1889, à 4 heures 1/2, à la Mairie, dans la salle des élections, a eu lieu, conformément aux statuts, l'Assemblée générale annuelle des membres sociétaires de la bibliothèque populaire.

La séance est présidée par M. Pihier, président de la société; il est assisté de M. Cangardel, bibliothécaire, et de M. Périès, trésorier; M. Piot, vice-président, remplit les fonctions de secrétaire, en l'absence de M. Vidal, empêché.

M. Rémond, inspecteur d'Académie, président d'honneur de la Bibliothèque, a bien voulu, par sa présence, témoigner de sa vive sympathie pour cette œuvre d'instruction et d'éducation populaires.

M. Pihier, après avoir remercié les sociétaires présents d'être venus si nombreux à cette réunion annuelle, donne la parole à M. Cangardel, dont nous nous félicitons de pouvoir donner in-extenso le rapport si net, si intéressant et si instructif sur le fonctionnement de la Bibliothèque pendant l'année 1889 :

**Rapport de M. Cangardel**

Messieurs,

Lorsque M. Combarieu vous présenta, il y a un an, le rapport de fin d'année, il crut, même au bout de deux mois d'exercice, en présence des adhésions nombreuses des souscripteurs et du chiffre toujours croissant des abonnés, pouvoir vous assurer le succès de la Bibliothèque populaire. Il eut raison, car rien n'est venu depuis démentir cette assurance. Cette année, à chaque séance, de nouveaux abonnés demandaient à être inscrits, les anciens renouvelaient en grand nombre leur abonnement, et s'il y a eu quelques défaillants, ils ont été vite compensés par les nouveaux arrivés. C'est ainsi que le nombre des abonnés, qui était déjà à la fin de 1888 de 157, se trouve porté aujourd'hui au chiffre de 278. Ces abonnés appartiennent à toutes les classes de la société, il y en a de tout âge. C'est bien là le but que vous vous étiez proposé, d'attirer et d'intéresser tout le monde. Jeunes garçons et jeunes filles, femmes de toute condition, ouvriers et militaires, négociants et fonctionnaires, gens oisifs, sont venus à l'envie. Il n'y a pas jusqu'aux petits villages, dépendant de la commune de Cahors, qui n'aient voulu vous apporter leur contingent de lecteurs et de lectrices.

Les emprunteurs ont toujours été très nombreux à chaque distribution du dimanche, quelquefois même ils étaient encombrants, ce n'est pas à nous à nous en plaindre, et il a fallu tout le zèle soigneux et attentif des distributeurs pour faire face à ce service. Aussi dans l'année qui va finir, il y a eu 47 séances et 8496 distributions ont été faites, ce qui donne une moyenne de 180 volumes empruntés par séance. La séance qui a été la moins chargée est celle du 8 septembre où il n'a été donné que 122 volumes; celle qui l'a été le plus est du 31 mars, pendant laquelle il en a été distribué 240. Pour éviter toute méprise, il faut ajouter qu'aux abonnés viennent se joindre, dans le prêt de livres, un certain nombre de souscripteurs.

Vous savez, messieurs, avec quelle petite quantité de volumes vous avez débuté. Insensiblement ce nombre s'est accru, par des achats, des dons de particuliers et un envoi important du ministre de l'instruction publique. La Bibliothèque compte aujourd'hui 850 numéros, que va bientôt augmenter une acquisition de 200 volumes choisis par votre Comité. Comme tous les dons n'ont pas encore été mis à la disposition du public, et qu'en outre d'autres sont annoncés, il y aura bientôt de quoi satisfaire amplement la curiosité de nos lecteurs. Les ouvrages sont choisis dans toutes les branches de la littérature et des sciences, en cherchant toujours à conserver à la Bibliothèque son caractère particulier, car si nous désirons satisfaire le goût des lecteurs, nous ne voulons pas cependant trop le suivre, dans la crainte de faire de la Bibliothèque une succursale d'un cabinet de lecture.

Tous ces livres, passant par tant de mains, doivent subir certaines détériorations; ce malheur est inévitable; mais ce qui est à regretter, c'est la disparition de quelques volumes que nous considérons comme absolument

perdus. Ils peuvent être facilement remplacés, mais encore le nombre n'en est-il que trop grand, 14 en tout. Cette constatation a été faite lors de l'inventaire qui a été dressé, selon nos règlements, par les bibliothécaires, dans le commencement du mois de novembre. A ce moment, les livres ont dû tous rentrer à la Bibliothèque. Beaucoup d'emprunteurs, le plus grand nombre, se sont rendus immédiatement à notre appel; d'autres ont tardé, la plupart en se faisant excuser, et ce n'est qu'au bout de quelques semaines, que nous avons pu arrêter cet inventaire d'une manière définitive. Les titres et les numéros des ouvrages non rentrés ont été notés, les noms de quelques-uns des emprunteurs seulement ont pu être relevés, car il y a 7 volumes manquants dont les détenteurs nous sont inconnus. Il est probable qu'ils ont été pris dans un de ces moments où la foule est trop grande pour qu'une surveillance exacte soit possible, et les emprunteurs eux-mêmes, au milieu de l'embarras, ont négligé de se faire inscrire.

Pareil inconvénient ne se renouvellera plus désormais. Afin que la distribution des livres se fasse exactement et que le service de la Bibliothèque soit bien assuré, nous nous sommes adressés aux maîtres de l'enseignement primaire des écoles communales de garçons, et nous les avons priés de se joindre à nous à titre de distributeurs auxiliaires. Ils l'ont fait avec empressement et, très assidus, ils nous rendent chaque dimanche de grands et agréables services. D'ailleurs, Messieurs, ils ne font que reconnaître ce que la Bibliothèque a fait pour leurs élèves, notre président ayant eu l'heureuse idée, au nom de la Bibliothèque populaire, de donner en prix un ouvrage choisi parmi ceux que l'Etat nous avait envoyés, à chacune des écoles communales de filles et de garçons, et de plus des cartes d'abonnement pour les élèves les plus méritants.

Vous vous rappelez, Messieurs, que le local que nous occupons dans cet hôtel-de-ville ne nous avait été cédé qu'à titre provisoire. Dès le commencement de notre installation, M. le Maire nous avait promis le pavillon occupé par la Caisse d'Épargne, où nous pourrions être absolument chez nous; il a été mis à notre disposition au mois de novembre, et l'installation d'un nouveau corps de Bibliothèque, ainsi que l'eménagement de nos livres, ont été faits dans une semaine, entre deux dimanches, sans que nos lecteurs aient eu à souffrir de ce transfert. Une nouvelle installation de volumes et de numéros collés sur la boiserie, indiquant les livres contenus dans chaque travée et sur chaque rayon, permettent plus facilement les recherches au public et le classement aux distributeurs.

Ces derniers arrangements ont été faits par les soins de M. Benoist qui a mis à notre service son esprit d'ordre, d'exactitude et son expérience acquise dans une autre Bibliothèque populaire; aussi ne sauriez-vous lui avoir trop de gratitude, et par M. Victor Lafon, qui a été, pendant le dernier semestre de l'année, mon zélé collaborateur. Très empêché à ce moment, puisque je me trouvais seul, j'ai pensé à faire appel à son dévouement. Il s'est prêté avec entrain, presque avec plaisir, à un travail souvent long, toujours peu attrayant, aussi vous prierai-je, Messieurs, à titre de reconnaissance et d'encouragement, de vouloir bien lui voter des remerciements.

**Rapport de M. Périès**

M. Périès a ensuite la parole pour le compte-rendu financier de la Société: en voici les principaux éléments:

RECETTES	
En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1889.....	64 fr. 25
Montant des souscriptions.....	666 fr. »
Subvention de la ville.....	100 fr. »
Produit des abonnements.....	272 fr. »
<b>Total.....</b>	<b>1,102 fr. 55</b>
DÉPENSES	
Achat de livres et frais de reliure.....	600 fr. 75
Frais d'installation (menuiserie, etc.).....	88 fr. 95
<b>Total.....</b>	<b>689 fr. 70</b>

Il reste donc dans la caisse de la Société 412 fr. 85.

Pour tirer la conclusion de ces deux rapports, M. le président constate d'abord que la Bibliothèque populaire est en plein succès, en pleine prospérité: pendant l'année, il est sorti près de 9,000 volumes, ce qui prouve surabondamment qu'en dépit des prophètes de malheur, on aime beaucoup la lecture à Cahors.

Les abonnements, ajoute M. Pihier, qui ne sont que de 0 fr. 30 par trimestre, ou même de 0 fr. 55 pour un semestre, ou encore de 1 fr. par an, ont pourtant produit la somme relativement importante de 272 fr. 30.

Malheureusement, le nombre des souscripteurs reste stationnaire: et ce seraient cependant les souscripteurs seuls qui, par leur générosité, pourraient nous permettre de grossir encore le fonds de notre Bibliothèque par de nouveaux achats de livres; la rétribution des abonnés ne servirait ainsi qu'à remplacer les volumes trop détériorés et à payer les frais de reliure.

Et M. Pihier, en annonçant que la Bibliothèque va s'augmenter de 200 volumes qui seront mis en lecture dans le courant de janvier, dit: « Aidez-nous donc, Messieurs, à nous procurer les ressources nécessaires pour faire face à cette acquisition, d'abord en versant le plus tôt possible votre cotisation pour 1890, puis en nous faisant une active propagande pour nous amener de nouveaux adhérents. »

M. le Président remercie ensuite, au nom de la Bibliothèque, la Municipalité de Cahors d'avoir bien voulu voter, en faveur de l'œuvre, une subvention de 100 fr. et lui céder le petit pavillon de la mairie, occupé auparavant par la Caisse d'Épargne. — Assentiment sur tous les bancs.

Il propose, en outre, à l'Assemblée générale de nommer, en remplacement de M. Bévérini-Vico, M. Arnaud, préfet du Lot, président d'honneur de la Société. — Adopté à l'unanimité.

Enfin, le Comité d'administration se trouvant incomplet par suite du départ de M. Many et des démissions de MM. Guiraudies-Capdeville, Rodolosse, Brassac et I. Combarieu, qui, tout en restant souscripteurs, déclarent que leurs occupations professionnelles ne leur permettent pas de remplir exactement leurs fonctions à la Bibliothèque, l'Assemblée générale nomme à l'unanimité membres de son comité MM. Boisse, sous-chef de division à la Préfecture; Bro, chef de division; Delpech, conseiller municipal; Feyt, greffier du Conseil de Préfecture; Pradel, professeur de Troisième au Lycée; Rivière, représentant de commerce et Valès, professeur d'Histoire au Lycée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 1/4.

**Le service vicinal du Lot**

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Nous avons déjà mentionné les récompenses accordées par M. le ministre de l'intérieur au département du Lot et à M. l'agent-voier en chef de ce département pour la belle exposition vicinale du Lot, à la grande exposition de 1889.

Au sujet de ces récompenses, M. Deloche, ingénieur et agent-voier en chef de notre département, vient d'envoyer la lettre suivante au personnel vicinal placé sous ses ordres.

Nous sommes d'autant plus heureux de reproduire ce document qu'il indique la part prise à l'œuvre commune par chacun des collaborateurs de M. Deloche:

Monsieur,

Le jury de la classe 63 (Exposition universelle de 1889), a décerné un grand prix à l'exposition spéciale du service vicinal, organisée par les soins de la direction de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur.

M. le Ministre, désireux de donner un témoignage de satisfaction aux services qui avaient répondu à son appel, a décerné une médaille d'argent et un diplôme au département du Lot et à l'agent-voier en chef qui avait organisé l'exposition de ce département. Il vient d'envoyer ces médailles et ces diplômes à M. le préfet, par deux lettres du 25 novembre 1889 et ce magistrat a porté ces décisions à ma connaissance par deux lettres du 9 novembre, dont une vise particulièrement tout le personnel vicinal.

La lettre de M. le ministre et celle de M. le préfet, spéciales au personnel vicinal, seront communiquées circulairement à MM. les ingénieurs-voiers d'arrondissement. Ils y verront que M. le préfet a décidé que la médaille d'argent et le diplôme seront placés par ses soins, dans un endroit apparent, dans la salle des séances du conseil général.

Je compte demander à M. le Préfet de rappeler dans le même cadre le nom des ingénieurs et agents qui ont collaboré à cette exposition tant par la préparation des documents et dessins exposés, que par la rédaction et l'exécution des pro-

jets qu'ils reproduisent. Mais en attendant, il m'a paru nécessaire de porter ces noms à la connaissance de tout le personnel. Ce sera une récompense pour ceux qui vont être désignés et un encouragement pour les autres.

L'exposition vicinale du département du Lot se composait savoir:

- 1° De deux dessins relatifs au pont de Saint-Martin-Labouval;
- 2° De deux dessins relatifs au pont de Saint-Cirq-Lapopie;
- 3° D'un album de statistique graphique.

Le pont de Saint-Martin-Labouval a été projeté et construit par les ingénieurs et agents ci-dessous désignés:

Ingénieurs-voiers en chef: MM. Lorieux, Guinard, Deloche.

Ingénieurs-voiers d'arrondissement: MM. Lacase, Gaston.

Conducteurs-voiers: MM. Gaston, Larribe, Cavallé, Launay.

Les dessins exposés ont été faits par MM. Bos et Vidal, commis des ponts et chaussées, et Bouloire, agent temporaire.

Le pont de Saint-Cirq-Lapopie a été projeté et construit par MM. Deloche, ingénieur-voier en chef; Gaston, ingénieur-voier d'arrondissement; Théron et Cayrac, conducteurs; Bénédicty, commis et Bouchayrolles, agent-voier auxiliaire.

Les dessins exposés ont été faits par MM. Bos et Vidal, commis des ponts et chaussées, et Bouloire, agent temporaire.

L'album de statistique graphique a été préparé en minute par: MM. Deloche ingénieur-voier en chef et Lagarde, commis des ponts et chaussées.

L'expédition a été faite par M. Lescale, commis des ponts et chaussées.

J'adresse, par la présente circulaire, mes félicitations toutes particulières aux ingénieurs, conducteurs, commis et agents ci-dessus nommés, et j'invite tout le personnel à apporter dans tous ses travaux le même soin et le même zèle que si ces travaux, quelque modestes qu'ils soient, devaient figurer à une Exposition spéciale du service vicinal.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

DELOCHE.

**La fête de Noël**

Les messes de minuit ont eu lieu dans toutes les églises de la ville et avec toute la pompe accoutumée. La foule se pressait aux divers offices de la journée, et le beau sermon de M. le chanoine Magne à la Cathédrale, a tenu sous le charme un auditoire des plus nombreux.

**Postes et télégraphes**

M. Routis, receveur au Port de la Nouvelle (Aude), est nommé receveur principal des postes et télégraphes à Cahors, en remplacement de M. Corhumel, admis à la retraite.

**Instruction primaire**

*Ecole primaire publique de Luzech*

Mlle Bonnet (Antoinette-Fanny), institutrice adjointe titulaire à Cahors, est nommée directrice de l'école primaire élémentaire de Luzech (Ecole laïcisée).

Mlle Agié, Louise, élève sortant de l'école normale, pourvue du brevet supérieur, et Mlle Castelnaud, Eugénie, pourvue également du brevet supérieur, stagiaire à Labastide-Murat (classe enfantine), sont déléguées dans les fonctions d'institutrices adjointes stagiaires de ladite école (emplois laïcisés).

**Électricité**

Ces jours derniers, a été déposée à la mairie de Cahors, une pétition revêtue de 1,700 signatures. Elle manifeste d'une manière imposante le vœu de notre population, désireuse d'être dotée d'une station électrique, et d'obtenir dans des conditions de bon marché et de sécurité incomparables, une lumière dont l'éclat et la fixité sont sans rivales.

L'électricité a une foule d'autres applications, mais il en est une, qu'il importe de retenir entre toutes, l'emprunt des forces naturelles, celle par exemple des chutes d'eau si mal utilisées qui nous entourent, leur transport, leur distribution, au moyen de fils conducteurs dans les ateliers, et jusque dans l'intérieur des ménages les plus modestes; où mille industries ne pourront manquer de naître au grand profit de tous.

L'initiative courageuse et persévérante de Monsieur Monié, propriétaire du Moulin du Périé, propagateur de cette grande idée, et que depuis deux ans aucun obstacle n'a lassé, recevra maintenant son couronnement.

Tandis que d'autres villes, Paris notamment, créent des usines municipales inaugurées par des ministres, il suffira que notre municipalité, veuille bien émettre l'avis favorable attendu d'elle, on peut le dire, par toute la ville, pour que Cahors soit mis, à son tour, au niveau du progrès contemporain, par un simple particulier, qui a demandé, et qui demande une faveur unique, celle de marcher à ses risques et périls.



